



«La scène médiatique ne saurait relever les défis sans une réforme globale de ses méthodes de travail» Page 4

RESTRUCTURATION ET NUMÉRISATION « URGENTE » DU SECTEUR BANCAIRE

Des règles plus favorables à l'économie et à la croissance



© Photo : D.R

Afin de devenir plus compétitives et proposer les meilleures prestations et expérience aux clients (professionnels, particuliers et investisseurs...), les banques devraient accélérer leur modernisation et numérisation. C'est ce que promet le ministère des Finances qui s'est engagé dans un long processus de réformes globales visant le renforcement du cadre réglementaire du secteur bancaire et financier et la facilitation, la sécurisation et l'accélération des transactions financières. Lire en page 2

INITIÉE PAR LA SÛRETÉ ET LA GENDARMERIE NATIONALE POUR PROTÉGER LES ENFANTS

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LES DANGERS EN LIGNE

PAGE 4



FRAUDE COMMERCIALE DURANT LE RAMADHAN

51 millions de dinars de marchandises saisies Page 4



MALGRÉ LES SIGNAUX POSITIFS DU MARCHÉ PÉTROLIER

Arkab appelle les pays de l'Opep à la prudence Page 3

CULTURE

Seize candidats au 12^e Festival national de la chanson

Le 12^e Festival national de la chanson chaâbi, prévu du 6 au 9 avril au palais de la Culture Moufdi-Zakaria, verra la participation, en compétition, de 16 jeunes interprètes sélectionnés par un jury, et qui ont suivi un programme de formation artistique et pédagogique en préparation de l'événement, indiquent les organisateurs. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée lundi soir à Dar Abdelatif à Alger, Abdelkader Bendameche, commissaire du festival, a indiqué que cette édition est également un hommage au regretté Aziouz Rais, disparu en décembre 2022.

RAMADHAN

Le président de la République reçoit les vœux de son homologue syrien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, un appel téléphonique de son frère, le président de la République arabe syrienne, M. Bachar al-Assad, qui lui a présenté ses vœux ainsi que ceux du peuple syrien à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère le président de la République arabe syrienne, M. Bachar al-Assad, qui lui a présenté ses vœux ainsi que ceux du peuple syrien à l'occasion du mois sacré de Ramadhan», lit-on dans le communiqué.

VIGNETTE AUTOMOBILE

Prorogation du délai jusqu'au 30 avril

La période légale d'acquiescement obligatoire de la vignette automobile 2023 a été prorogée jusqu'au 30 avril courant, annonce lundi la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué. «Il est porté à la connaissance des propriétaires des véhicules de tourisme, des véhicules utilitaires et des véhicules de transport de voyageurs, n'ayant pas encore acquis la vignette automobile pour l'année 2023, que le délai légal fixé pour l'acquisition de cette vignette est prorogé jusqu'au dimanche 30 avril 2023», a noté la DGI. «Les propriétaires des véhicules qui se sont acquittés de la vignette automobile 2023 ce jour, le lundi 3 avril, avec application d'une pénalité de retard, sont priés de se présenter aux recettes des impôts concernées.

Restructuration et numérisation «urgente» du secteur bancaire Des règles plus favorables à l'économie et à la croissance

Afin de devenir plus compétitives et proposer les meilleures prestations et expériences aux clients (professionnels, particuliers et investisseurs...), les banques devraient accélérer leur modernisation et numérisation.

C'est ce que promet le ministère des Finances qui s'est engagé dans un long processus de réformes globales visant le renforcement du cadre réglementaire du secteur bancaire et financier et la facilitation, la sécurisation et l'accélération des transactions financières. Il s'agit d'une véritable opportunité pour les acteurs des secteurs financiers et économiques en termes de traçabilité des informations et des transactions, entre autres.

Le projet de loi monétaire et bancaire débattu actuellement à l'Assemblée populaire nationale (APN) intervient, selon le ministre des Finances, Laaziz Faïd, «justement pour couvrir les aspects à développer à travers ses dispositions, lesquelles permettront de moderniser le système bancaire, renforcer ses missions de réglementation et de contrôle, en plus de lui permettre d'être au diapason des méthodes en vigueur dans les banques centrales au plan international». De nouveaux mécanismes seront intro-



■ La réforme du secteur bancaire et financier devrait ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de la nouvelle loi sur l'Investissement qui offre d'importants avantages financiers, fiscaux et parafiscaux aux investisseurs. (Photo: DR)

duits dans la politique monétaire, selon ce texte, «avec la possibilité de les adapter aux spécificités des opérations bancaires, notamment la finance islamique et la finance verte».

Le Gouvernement veut faire en sorte que le secteur bancaire et financier soit au service de l'économie d'où le besoin urgent de renforcer sa réglementation et accélérer sa modernisation ainsi que celle des mécanismes de sécurisation des opérations financières au niveau national et international. Et, faciliter aux opé-

rateurs économiques, aux investisseurs nationaux et étrangers l'accès au financement et au marché.

La réforme du secteur bancaire et financier devrait ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de la nouvelle loi sur l'Investissement qui offre d'importants avantages financiers, fiscaux et parafiscaux aux investisseurs.

«Ce projet de loi constitue un nouveau jalon qui s'ajoute à une série de réformes initiées par l'Algérie, d'autant plus que la nouvelle loi comprend des mesures

efficaces en matière de facilitation et de rapidité des opérations financières, une chose essentielle et importante pour de nombreux investisseurs et patrons d'entreprises, notamment après la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement», a indiqué, avant-hier, lors de sa présentation devant les députés, évoquant les principaux amendements et nouveautés introduits dans ce nouveau texte de loi.

Il sera procédé en vertu de cette législation à «la création d'une commission nationale chargée de mettre sur pied un projet de stratégie nationale de développement des moyens de paiement». Ceci vise, en particulier, la généralisation de l'utilisation par les citoyens des paiements scripturaux ainsi que les paiements électroniques pour renforcer la bancarisation des particuliers et des professionnels et réduire la circulation de l'argent liquide. «Ce texte de loi permettra d'aller de l'avant dans la modernisation du système bancaire en vue d'assurer un climat favorable aux opérateurs économiques et de mettre à leur disposition tous les outils bancaires modernes», a-t-il souligné. Il est prévu, dans cet objectif, «la création de banques numériques et d'instances appelées "Prestataires de services de paiement (PSP)" et certaines dispositions du texte seront adaptées «à celles prévues dans les lois de Finances relatives au secteur bancaire, à savoir la suppression de la règle 49/51, l'action qualitative (droit de représentation de l'Etat dans les instances sociales des banques à capitaux privés) et le droit de préemption».

REPÈRE

Algérie-France: Les perspectives de renforcement des relations bilatérales examinées

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu lundi un appel téléphonique de son homologue française, Catherine Colonna, avec qui il a examiné les perspectives de renforcement des relations entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, Mme Colonna a présenté ses félicitations à M. Attaf pour sa nomination à la tête de la diplomatie algérienne. Intervenant dans le prolongement de l'entretien téléphonique entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue français, M. Emmanuel Macron, le 24 mars dernier, «cette première communication entre les deux ministres a permis d'examiner les perspectives de renforcement des relations bilatérales dans l'optique des échéances bilatérales convenues», dont notamment la visite d'Etat qu'effectuera prochainement M. Tebboune en France, a souligné le communiqué. Dans ce cadre, M. Attaf et Mme Colonna ont procédé à «l'évaluation de l'état d'avancement du traitement des grands dossiers devant constituer la substance de cette visite d'Etat». A cette fin, les chefs de la diplomatie des deux pays «se sont informés de la désignation de points focaux devant veiller à la coordination des actions de coopération sectorielles dans l'esprit de la "Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé entre l'Algérie et la France"», a conclu le communiqué.

Autre disposition prévue dans ce texte, la création de «la monnaie numérique de la Banque centrale, appelée "dinar numérique algérien", qui est développée, mise en circulation, gérée et contrôlée par la Banque d'Algérie, laquelle constituera in fine un soutien à la forme matérielle de la monnaie fiduciaire».

De nouveaux mécanismes seront introduits dans la politique monétaire, selon la même source, «avec la possibilité de les adapter aux spécificités des opérations bancaires, notamment la finance islamique et la finance verte». Ces nouvelles dispositions viennent enrichir ce texte de loi qui a fait l'objet de débat par la Commission des finances et du budget de l'APN et par les députés.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet www.inr.dz.com

Système de télé-déclaration et de télépaiement des impôts et des taxes

Déploiement, à grande échelle, de "Jibayatic.dz" prochainement

La Directrice générale des Impôts, Amel Abdelatif, a annoncé, hier mardi à Alger, le déploiement, durant l'année en cours, du système de télé-déclaration et de télépaiement des impôts et des taxes "Jibayatic.dz" dans quarante (40) centres des Impôts (CDI) et centres de proximités des impôts (CPI), à travers l'ensemble du territoire national. «Après le centre des Impôts de Tipasa, qui a bénéficié de ce système le 5 mars dernier, "Jibayatic" va être déployé sur 40 CDI et CPI, en plus des neuf (9) directions régionales des impôts, les directions régionales de wilaya, ainsi que les trois (3) services de recherche et de vérification», a-t-elle indiqué.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont elle était l'invitée de l'émission "Invitée de la rédaction", Amel Abdelatif a assuré que dans le cadre de l'accélération du processus de modernisation de la Direction des impôts, un déploiement à grande échelle de "Jibayatic" va prochainement avoir lieu. «Durant ce mois d'avril, nous allons déployer le télépaiement au niveau de trois sites pilotes qui sont prêts, puisque les contribuables ont adhéré pleinement à la télé déclaration. Il s'agit des centres des impôts de la wilaya de Tlemcen, de Béjaïa, ainsi que celui d'Alger centre», a-t-elle fait remarquer. Faisant observer qu'après le retour d'expérience de ces trois centres, nous allons élargir aux centres qui disposent de "Jibayatic".

Le système de télé-déclaration et de télépaiement des impôts et des taxes "Jibayatic.dz", a rappelé la DG des Impôts, va permettre d'assurer une transparence dans toutes les opérations fiscales, cette efficacité en termes de contrôle fiscal va permettre d'augmenter le niveau du recouvrement fiscal et permettre de lutter contre un certain nombre de pratiques frauduleuses, à l'image de l'évasion fiscale et les fausses déclarations. «L'Etat a mis la main à la poche pour accompagner la Direction des impôts dans ce processus de modernisation, en dotant ladite institution d'un budget spécial pour lui permettre d'acquiescer des infrastructures nécessaires et avancer rapidement dans les travaux de numérisation», a poursuivi Amel Abdelatif.

Revenant sur le dispositif "Moussahama'tic", qui permet la création du compte de déclaration et de paiement en ligne, la Directrice générale des Impôts a fait savoir qu'il a été déployé sur 236 recettes des impôts pour permettre au contribuable de télé-déclarer et télé-payer, tout cela à distance, bien évidemment. Révélant, à l'occasion, le travail qui se fait avec la Direction générale du domaine national pour les données cadastrales qui permettra de constituer la base de données nécessaire pour assurer la taxe foncière et la taxe sur la fortune.

Rabah M.

Suite aux instructions du Chef de l'Etat

Faid entame le chantier de numérisation de son secteur

Le ministère des Finances a entamé l'accélération de la cadence de numérisation de ses directions, en vue d'améliorer la performance de l'administration publique et réaliser l'efficacité dans la gestion des deniers publics, en concrétisation des instructions du président de la République, ont indiqué, lundi à Alger, de hauts cadres du ministère.

Invité du Forum de la Radio algérienne, l'inspecteur général des services de comptabilité à la Direction du Trésor, Badis Ferrad a souligné que les directions relevant du ministère des Finances, à l'instar des domaines, la fiscalité et le Trésor public, œuvrent à accélérer la cadence de numérisation de l'administration.

Parmi les étapes dont la concrétisation a été entamée, figure la



Le Président Tebboune avait donné des instructions lors d'une réunion du Conseil des ministres, à l'effet de concrétiser le projet de numérisation des Domaines, des Impôts et des Douanes. (Photo : D.R)

création d'un système d'information intégré qui réunira tous les acteurs pour l'exécution de la chaîne de dépenses, partant du gestionnaire ou de l'ordonnateur jusqu'au comptable public.

Ce système, dit-il, permettra «d'accélérer la cadence de remboursement des dépenses», ce qui aura un impact positif sur la dynamique économique.

De son côté, la directrice de la modernisation des systèmes budgétaires au ministère des Finances, Ilham Ladraa a estimé que la modernisation et la numérisation du secteur étaient des mécanismes importants et nécessaires pour assurer l'efficacité de la gestion de l'argent public. Elle a également expliqué que l'obtention d'informations suffisantes et nécessaires au moment propice, pour réaliser l'efficacité de la performance et couvrir les besoins du citoyen, exigeait la numérisation du secteur à même de renforcer la transparence, réa-

liser la stabilité et planifier sur le moyen terme.

C'est pourquoi l'installation du Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires (HCRB), étant une instance chargée notamment d'identifier les risques budgétaires potentiels, susceptibles d'affecter les finances publiques, d'évaluer leur probabilité de survenance, ainsi que d'apprécier les dispositifs existants visant à maîtriser ces risques, constitue «un outil important dans le nouveau système de gouvernance financière».

«Ce pas constitue une étape importante dans la modernisation de la gestion de l'argent public et le renforcement de la confiance du citoyen», a-t-elle affirmé.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait donné des instructions lors de la réunion du Conseil des ministres, à l'effet de concrétiser le projet de numérisation des Domaines, des Impôts et des Douanes, dans un

délai de six (6) mois au maximum, et ce, à titre de première phase avant la numérisation globale.

Le Président Tebboune a également ordonné la mise en place, «dans l'immédiat et en urgence», d'une banque de données algérienne par le ministère des Finances, afin de faciliter aux différents services de l'Etat, l'exercice de leurs fonctions et l'accomplissement de leurs devoirs envers leurs citoyens, «de la manière la plus efficace», étant un objectif «vital pour l'Etat».

Le Chef de l'Etat a affirmé lors de cette réunion que «l'objectif de la numérisation «relève de la sécurité nationale» et vise à servir le citoyen, notamment à travers la définition exacte des biens de l'Etat et des individus, et ne consiste pas seulement à moderniser les transactions administratives.

Djamila Sai

Malgré les signaux positifs du marché pétrolier Arkab appelle les pays de l'Opep à la prudence

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a indiqué, lundi, à l'issue des travaux de la 48ème réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMCC) de l'Opep, que malgré des signaux positifs en provenance de Chine, les conditions du marché pétrolier appellent à la prudence, surtout que le marché est largement approvisionné et les stocks élevés, indique un communiqué du ministère. «Malgré des signaux positifs en provenance de Chine, les conditions du marché appellent à la prudence. Les incertitudes autour de la croissance économique mondiale pourraient conduire à un ralentissement de la demande de pétrole. Le marché pétrolier est largement approvisionné alors que les stocks commerciaux sont revenus à leur plus haut niveau depuis deux ans», a souligné le ministre, cité dans le communiqué.

Cette réunion, tenue en visioconférence, a été consacrée à l'examen des conditions et les perspectives d'évolution à court terme du marché mondial du pétrole ainsi que le respect des engagements volontaires de limitation de la production des pays de la Déclaration de coopération pour les mois de janvier et février 2023.

Se basant sur «les données mensuelles qui nous ont été présentées, nous avons relevé avec

satisfaction que les pays membres de l'Opep+ ont parfaitement respecté leur niveau de production requis et ce, conformément à la décision prise le 5 octobre 2022 de réduire notre offre globale de 2 Mb/j, et nous avons également discuté des développements récents observés sur le marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme», a précisé le ministre.

M. Arkab a également noté qu'«au terme de nos discussions, certains pays membres de l'Opep et non membres de l'Opep dans la déclaration de coopération, ont décidé, de manière préventive et afin d'assurer la stabilité du marché pétrolier, de procéder à une réduction volontaire de leur production qui s'ajoute à celle convenue lors de la 33ème réunion ministérielle Opep et non-Opep du 5 octobre 2022». Ainsi, entre mai et décembre 2023, l'Algérie réduira volontairement sa production d'un volume supplémentaire de 48.000 b/j, a-t-il dit.

A l'issue de la réunion, le JMCC a décidé de se réunir le 4 juin prochain pour examiner le respect des engagements de baisse de la production des pays de l'Opep+ et pour évaluer la situation du marché pétrolier international.

Djamila S.

E-PAIEMENT

Energie/Start-up :

Réunion de coordination dédiée au développement du e-paiement

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a coprésidé, avant-hier à Alger, avec le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Ouahid, une réunion de coordination sur les solutions numériques et le développement des services et des moyens du e-paiement.

La réunion s'est déroulée au siège du ministère en présence du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, du Président-directeur général de Naftal, des cadres des deux ministères, des chefs et représentants de dix Start-ups dans ce domaine, a indiqué un communiqué du ministère.

Durant cette réunion, des Start-ups ont présenté différents exposés à l'instar de «S Pays» sur le e-paiement en général, «Gatesoft» sur le développement du e-paiement en matière de distribution des produits pétroliers, «Petro pay» sur la numérisation, le paiement et la gestion électronique en matière de stockage et de distribution des produits pétroliers.

Les deux ministres ont réaffirmé à l'occasion «l'importance de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'encouragement et de la dynamisation du rôle des Start-ups dans le soutien de l'économie nationale, la promotion et la généralisation de la numérisation».

Enchaînant dans le même ordre d'idée, M. Arkab a souligné que cette réunion de coordination «s'inscrit en droite ligne avec la stratégie du secteur, à travers ses entreprises, en vue d'améliorer, de moderniser et de développer leurs services, en recourant aux applications technologiques et numériques modernes avec l'association des Start-ups aux domaines de gestion des produits pétroliers, de l'électricité et des hydrocarbures».

Le ministre de l'Energie et des Mines a appelé à «travailler et réfléchir sur la mise en place de solutions numériques en matière d'efficacité énergétique et de rationalisation de la consommation énergétique». Parlant auparavant des réalisations importantes accomplies par le secteur notamment en matière d'exportation, de développement et raffinage, le ministre a mis en avant les efforts déployés en matière d'incitation aux solutions numériques, d'exploitation des technologies modernes et des systèmes informatiques et de maîtrise et de contrôle à distance.

Il a été convenu à l'occasion de cette rencontre «de mettre en place un projet-pilote au niveau de l'une des stations-service de la société Naftal en vue d'examiner les modalités de concrétiser ces applications et solutions électroniques sur le terrain», a ajouté la même source.

Manel Z.

BRÈVE

Emploi : Un mécanisme numérique pour la prise en charge des préoccupations des jeunes

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a révélé lundi à Alger la mise en place d'un mécanisme numérique de coordination entre son secteur et le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) pour renforcer la prise en charge des préoccupations de cette catégorie, notamment celles relatives à l'emploi.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, M. Bentaleb a affirmé que ce mécanisme est à même d'établir des liens de coordination ente les deux parties afin de renforcer la prise en charge des préoccupations des jeunes, notamment dans le domaine de l'emploi.

Le ministre a souligné à ce propos que ce mécanisme permettra de fournir des données sur les mesures mises en place par l'Etat dans le domaine de la promotion de l'emploi.

De son côté, M. Hidaoui a expliqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres programmées par le Conseil avec les différents secteurs concernés par le domaine de la jeunesse afin de s'informer, a-t-il dit, sur «les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des différentes préoccupations de cette catégorie de la société».

Il a estimé que le mécanisme de coordination numérique qui sera lancé contribuera à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des préoccupations des jeunes et à la facilitation de l'accès du CSJ aux différentes données dans ce domaine.

Agence

Mohamed Bouslimani au Conseil de la Nation : «La scène médiatique ne saurait relever les défis sans une réforme globale de ses méthodes de travail»

Le ministre de la Communication, Mohammed Bouslimani a affirmé, avant-hier lundi à Alger, que la scène médiatique nationale ne saurait relever les défis du nouveau millénaire sans une réforme globale de ses méthodes de travail.

A travers, a-t-il dit, l'établissement de nouvelles règles juridiques qui assurent un équilibre entre la liberté et la responsabilité conformément aux dispositions de la Constitution et aux traités internationaux ratifiés par l'Algérie. « La loi organique relative à l'information s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de l'un des 54 engagements du président de la République relatif à l'Information, visant à consacrer la liberté, le pluralisme et l'indépendance de la presse, mais aussi à garantir le respect des règles de professionnalisme, de déontologie et d'éthique professionnelle, à en faire le socle de la pratique démocratique et à la protéger contre toutes formes de dérive », a-t-il indiqué.

S'exprimant devant la commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme au Conseil de la Nation, lors d'une séance consacrée à la présentation de la loi organique relative à l'Information, Mohamed Bouslimani a souligné la nécessité d'établir de nouvelles règles juridiques pour le paysage médiatique de manière à créer un équilibre entre la liberté et la responsabilité conformément aux dispositions de la Constitution et aux traités internationaux ratifiés par l'Algérie.

« La révision du cadre législatif relatif à l'Information vise à organiser la scène médiatique nationale qui nécessite d'établir des règles professionnelles qui répondent aux normes internationales de la pratique journalistique, définis-



■ Bouslimani : «Le présent texte de loi vise à améliorer la qualité du service des médias en fixant les notions de journaliste, d'activité journalistique, et de statut de journaliste professionnel».

(Photo : DR)

sent les droits et obligations et consacrent les valeurs de la responsabilité », a-t-il poursuivi.

Soulignant le rôle, essentiel, des médias dans la formation et l'orientation de l'opinion publique, notamment dans le cadre de l'évolution rapide des Technologies de l'information et de la communication (TIC), le ministre a assuré que son secteur s'attellait à pallier les lacunes et dysfonctionnements enregistrés dans la législation et le règlement en vigueur.

À travers, a-t-il fait remarquer, l'établissement de nouvelles règles juridiques claires qui assurent le plein exercice des libertés et des droits, renforcent le professionnalisme et consacrent les mécanismes de régulation, et ce, par la consultation d'experts et professionnels du secteur.

Ce projet de loi sur l'Information, a-t-il indiqué encore, prévoit l'instauration du régime déclaratif qui repose sur l'application simplifiée pour la création de médias, au lieu du régime d'octroi d'agrè-

ments en vigueur, et, la création d'une Autorité de régulation de la presse écrite et électronique.

« Ce texte de loi prévoit également une protection juridique au journaliste qui incrimine toute forme de violence ou d'injure pendant ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, ainsi que l'obligation au média de souscrire une police d'assurance-vie au profit de chaque journaliste dépêché dans des zones pouvant mettre sa vie en danger et de lui donner le droit de refuser de travailler en l'absence de cette police, sans que ce refus ne constitue un manquement à ses devoirs professionnels », a-t-il observé.

Le texte, a-t-il fait remarquer, a entériné l'obligation au journaliste de vérifier la véracité, la source et la crédibilité de l'information avant de la publier ou de la diffuser dans les médias.

A travers, a-t-il dit, le renforcement de son droit d'accès à l'information et la protection de ses sources en reconnaissant son droit au secret professionnel, et

en obligeant les organismes, les administrations et les entreprises publiques à faciliter l'accès à l'information d'une manière qui garantisse le droit du citoyen à l'information.

« Le présent texte de loi vise à améliorer la qualité du service des médias en fixant les notions de journaliste, d'activité journalistique, et de statut de journaliste professionnel, et à créer un Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie professionnelle, dont les membres sont nommés ou élus », a-t-il ajouté.

Enfin, s'agissant de l'audiovisuel, le ministre a fait état de la modification des Statuts de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) en lui conférant un caractère particulier et en lui confiant, outre les tâches qui lui sont assignées, une mission de contrôle et de surveillance des services de la communication audiovisuelle via Internet, en sus des services traditionnels de la communication audiovisuelle.

Rabah Mokhtari

Initiée par la Sûreté et la Gendarmerie nationale pour protéger les enfants Lancement d'une campagne de sensibilisation contre les dangers en ligne

Organisée conjointement par la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) et le Commandement de la Gendarmerie Nationale (CGN), une campagne nationale de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation abusive d'Internet destinée pour les parents et leurs enfants à la fois, a été lancée à l'occasion des vacances scolaires de printemps, c'est ce qu'a annoncé hier un communiqué de la DGSN. Lancée sous le slogan : « Ensemble pour protéger nos enfants ! », cette campagne nationale qui se poursuivra jusqu'à la prochaine reprise des classes, initiée par la DGSN et le CGN, à pour objectif principal de protéger les enfants et les sensibiliser aux dangers d'une mauvaise utilisation d'Internet, lit-on dans le même communiqué. Et c'est à travers les parents, ce canal essentiel, voire cet intermédiaire primordial de cette campagne générale de sensibilisation, que les gendarmes et policiers comptent arriver à sensibiliser un nombre considérable d'enfants sur les dangers de l'utilisation abusive d'Internet, notamment ceux, en milliers, qui possèdent des Smartphones et autres types d'appareils de connexion et de communication.

Pour mener à bien et réussir la campagne nationale de sensibilisation, la Sûreté et la Gendarmerie nationale ont préparé un tas de programmes à caractères éducatif, cyber-sécuritaire, culturel et anticipatif, explique le bulletin d'information de la DGSN. Un programme riche qui sera ponctué, poursuit la même source, par de nombreuses interventions sur les Radios et Télévisions conjointes des Services de la Sécurité Nationale et du Commandement de la Gendarmerie nationale. Cette campagne nationale de sensibilisation et cette coordination opérationnelle entre la Direction Générale de la Sûreté nationale et le Commandement de la Gendarmerie nationale, vise également à sensibiliser les parents quant aux dangers pouvant affecter sérieusement la vie de leurs enfants à partir d'une mauvaise utilisation d'Internet et des moyens modernes de communication. Protéger les enfants, assurer leurs sécurités en ligne tout en les surveillant d'une manière intelligente et permanente, notamment sur les réseaux sociaux ou autres sites suspects où nombreux possèdent des comptes virtuels, doit devenir une culture, une obligation et

une responsabilité et une nécessité primordiale chez les parents. Sans l'apport des parents, il sera très difficile de surveiller les enfants sur le monde virtuel. Les jeunes en général et en très particulier les enfants, forment la population la plus exposée et la plus ciblée par les prédateurs de toutes sortes sur le net. Les enfants âgés entre 10 et 17 ans sont de plus en plus connectés à Internet et le phénomène s'amplifie en Algérie, la toile est un espace de tentation, un espace ludique mais aussi un espace à hauts risques dans lequel les enfants sont les plus vulnérables. Conscientes des dangers qui guettent les enfants face à la mauvaise utilisation et la manipulation abusive d'Internet, la Gendarmerie et la Sûreté nationale comptent, à travers leur campagne nationale de sensibilisation, être très explicites concernant les multiples formes de menaces qui véhiculent sur la Toile. Des informations riches expliquant mieux les dangers d'Internet qui véhiculent une quantité considérable d'informations douteuses et sans valeur, et qui peuvent être visités par les enfants, sont au programme durant la campagne nationale.

Sofiane Abi

CONTRÔLE

Fraude commerciale durant le Ramadhan

51 millions de dinars de marchandises saisies

La lutte contre la fraude économique et commerciale a pris le relais durant ce mois de Ramadhan. Après les dix premiers jours depuis le début du mois sacré, les agents du contrôle et de la répression de la fraude relevant du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, ont investi et intensifié à la fois leurs activités et multiplié les descentes et autres opérations de contrôles visant le marché national. Selon un premier bilan du ministère du Commerce rendu public avant-hier et concernant les résultats escomptés du travail des agents de contrôles, la tutelle a annoncé la saisie de 395,49 tonnes de marchandises d'une valeur globale supérieure à 51 millions de DA, indique-t-on dans ledit bilan. Ainsi, et durant la période allant du 23 mars et jusqu'au 1^{er} avril dernier, les agents du contrôle et de la répression de la fraude ont effectué 53.586 opérations d'intervention ayant donné lieu à l'enregistrement de 8.659 infractions et à l'établissement de 7.995 procès-verbaux, a révélé le même bilan du ministère du Commerce. Aussi, le ministère a indiqué que durant la même période, soit sur les dix premiers jours du Ramadhan, le montant global des marchandises saisies pour non facturation s'élève à 490,6 millions de DA, et la valeur des marchandises saisies est estimée à 10,93 millions de DA, tandis que 405 échantillons ont été prélevés sur des marchandises donnant lieu à la découverte de 204 microbiologiques et 204 physiologiques. D'autre part, et concernant le domaine d'intervention, le travail accompli par les agents du contrôle et de la répression de la fraude a concerné beaucoup plus le contrôle de la qualité et de la répression de la fraude, le contrôle des pratiques commerciales et la lutte contre la spéculation illicite, lit-on dans le communiqué de la tutelle. En chiffres, les agents ont effectué 23.269 interventions qui se sont soldées par l'enregistrement de 3.584 infractions et l'établissement de 3.061 procès-verbaux de poursuites judiciaires en sus de la proposition pour fermeture administrative de 115 commerces, a rapporté le bilan du ministère du Commerce. Ces interventions ont permis, poursuit la même source, de saisir des marchandises non conformes et impropres à la consommation dont la quantité est de 395,49 tonnes. Quant aux marchandises non conformes et impropres à la consommation, elles ont été transférées aux centres d'intérêt général, alors que pour les viandes non conformes, elles ont été orientées vers le parc des chiens errants et au parc zoologique, a précisé la tutelle. Concernant la nature des infractions relevées, elles consistent essentiellement en l'absence d'hygiène (46,9%), la détention et la vente de produits impropres à la consommation (16,5%), ainsi que l'absence d'autocontrôle (10,4%), explique-t-on dans le même bilan. En matière de contrôle des pratiques commerciales, 30.317 interventions ont été enregistrées, donnant lieu au constat de 5.075 infractions et à l'établissement de 4.934 procès-verbaux de poursuites judiciaires, conclut le premier bilan du ministère du Commerce.

S. Abi

INFO EXPRESS

Afrique

Le Burkina Faso expulse des correspondantes du Monde et de Libération

Deux correspondantes au Burkina Faso, du Monde et de Libération, ont été expulsées par les autorités. Libération avait été accusé par le gouvernement de « manipulations déguisées en journalisme » après une enquête mettant en cause « au moins un soldat ».

Les autorités du Burkina Faso ont expulsé le 1^{er} avril Agnès Faivre et Sophie Douce, correspondantes des deux quotidiens français Le Monde et Libération, cinq jours après la suspension de la chaîne de télévision France 24 et quatre mois après celle de Radio France Internationale (RFI). Les deux journalistes avaient été convoquées le 31 mars à Ouagadougou à la sûreté nationale et ont ensuite reçu l'ordre de quitter le Burkina Faso dans les 24 heures. Ces expulsions surviennent quelques jours après la publication par Libération le 27 mars d'une enquête, vivement démentie par les autorités, sur une vidéo montrant, selon le quotidien français, « des enfants et adolescents exécutés dans une caserne militaire, par au moins un soldat » dans le nord du Burkina. « Le gouvernement condamne fermement ces manipulations déguisées en journalisme pour ternir l'image du pays », avait écrit le porte-parole du gouvernement burkinabè, Jean-Emmanuel Ouédraogo, après la publication de cette enquête, assurant que l'armée agit « dans le strict respect du droit international humanitaire ».

« Le gouvernement regrette qu'un média d'une telle renommée puisse ainsi se laisser manipuler à des fins politiques et géopolitiques au détriment des principes élémentaires du noble métier de journaliste », pouvait-on lire également. ■

Berlin

Les enseignantes musulmanes autorisées à exercer leur métier voilées

Alors que la locomotive allemande de l'Europe n'est plus le TGV, à la vitesse ébouriffante, qui faisait pâlir d'envie la France, elle continue toutefois de faire la course en tête sur le plan de la tolérance religieuse.

Et sur ces rails-là, on peut être assuré d'une chose : le pays de Voltaire, farouchement hostile au port du voile, ne rattrapera jamais le train en marche... Il n'essayera même pas. Mercredi 29 mars dernier, comme le rapporte Middle East Monitor, le Land de Berlin a effectué une bifurcation législative notable et louable, empruntant une nouvelle voie, celle de la coexistence harmonieuse à l'école. Une nouvelle voie à suivre, autorisant les enseignantes musulmanes voilées à exercer leur métier



coiffées de leur foulard. Depuis 2005, les autorités berlinoises n'avaient jamais dérogé à la loi sur la neutralité dans les temples du savoir. Cette époque est désormais révolue, puisqu'elles viennent de dévier totalement de leur voie, considérée comme discriminatoire et liberti-

cide par les tribunaux allemands. En effet, au cours de ces dernières années, plusieurs décisions de justice ont désavoué l'interdiction généralisée du port voile, au motif qu'elle constituait non seulement une discrimination, mais violait aussi la liberté religieuse garantie par la Constitu-

tion. Le Département de l'Education, de la jeunesse et de la famille du Sénat a enjoint aux directeurs d'école de se conformer à la nouvelle réglementation en vigueur, celle qui permet à la locomotive allemande de poursuivre sa course sur les bons rails du vivre-ensemble. ■

Tébessa-CRA

Plus de 7.000 repas servis au F'tour depuis début Ramadhan

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) de Tébessa a servi aux usagers de la route depuis le début du mois de Ramadhan 7.200 repas chauds pour le F'tour, a indiqué lundi le président du comité local du CRA, Tahar Kassouri. Les repas, a-t-il précisé, ont été servis dans trois restaurants ouverts par le CRA dans les communes de Tébessa, Chréa et Morsott. Un quatrième restaurant est réservé pour les repas préparés à emporter offerts aux gens de passage et

aux personnes sans ressources. Cet élan de solidarité permet l'entraide et le raffermissement des liens entre les composantes de la société. Ces restaurants fonctionnent grâce aux dons de bienfaiteurs, de commerçants et d'entrepreneurs qui fournissent également des dons en nature, notamment des fruits et légumes, distribués dans des localités frontalières à des familles dans le besoin et à des personnes de passage. La wilaya de Tébessa compte 35 restaurants «Errahma» ouverts pendant le mois de Ramadhan. Leur gestion est assurée par le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, le CRA et des dizaines d'associations activant dans les communes frontalières, en liaison avec la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), la Direction de la santé et la Protection civile qui effectuent des visites régulières pour veiller à la sécurité de l'emploi des appareils fonctionnant au gaz naturel et à l'hygiène. ■

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé avant-hier à Tipasa, que les chercheurs algériens maîtrisent désormais la technologie de l'industrie des drones, dont le taux d'intégration en Algérie a atteint les 60%. «Le

Enseignement supérieur La technologie de l'industrie des drones désormais maîtrisée par les chercheurs algériens

secteur aspire à la valorisation des résultats de la recherche scientifique de manière concrète et pratique, et à faire de l'innovation un catalyseur du renouveau industriel», a déclaré M. Baddari en marge d'une visite d'inspection des laboratoires de recherche scientifique de Bou

Ismail, en compagnie du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Startups, et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Qualid. Il a cité pour preuve la réalisation de trois modèles de drones au Centre de recherche en technologie industrielle (CRTI) de Bou Ismail. ■

INFO EXPRESS

Mines

Mourad Hanifi, nouveau président de l'Anam

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a présidé, dimanche dernier, la cérémonie d'installation de M. Mourad Hanifi, dans ses nouvelles fonctions de président de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), a indiqué un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de l'ANAM en présence du PDG du groupe industriel minier Manadjim El Djazaïr (Manal) et des cadres du ministère de l'Energie et des Mines et de l'Agence, précise la même source. M. Hanifi a occupé de nombreux postes, dont ingénieur d'Etat en géologie minière au ministère de l'Energie et des Mines, Directeur des sondages miniers, Secrétaire général de l'Agence nationale du patrimoine minier, Secrétaire général par intérim au ministère de l'Energie, et Directeur général des Mines au ministère de l'Energie et des Mines, le dernier poste qu'il a occupé, a ajouté le communiqué. S'exprimant à l'occasion, le ministre a mis en exergue « le dévouement de M. Hanifi dans l'exercice de ses fonctions tout au long de son parcours professionnel qui témoigne de son sérieux et de sa compétence », affirmant « la confiance placée en lui, et la certitude qu'il ne ménagera aucun effort et veillera à exécuter ses nouvelles missions à la tête de l'ANAM », selon la même source. M. Arkab a, par la même, salué les réalisations de M. Smail El-Djouzi, président par intérim de l'ANAM, ainsi que son « dévouement au travail et ses grands efforts déployés en exerçant ses fonctions ». ■

Autisme

La création d'un centre de référence permettra d'améliorer le diagnostic précoce de ce trouble

Le professeur Madjid Tabti, chef de service de pédopsychiatrie à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Chéraga, a plaidé pour la « création d'un centre de référence pour la prise en charge du trouble du spectre de l'autisme » pour améliorer le diagnostic précoce de ce trouble et permettre à l'enfant autiste de retrouver ses capacités mentales. Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme (2 avril), le Pr Tabti a précisé que « la création d'un centre de référence ap-

puyé par des centres régionaux de prise en charge de l'autisme contribuera à améliorer le diagnostic précoce de ce trouble et permettra à l'enfant de retrouver ses capacités mentales, ce qui facilitera son intégration dans le milieu social », insistant sur l'importance de la formation dans divers domaines en lien avec cet aspect.

Le spécialiste a expliqué que la création d'un tel centre permettra également d'appuyer la recherche scientifique sur l'autisme et de trouver des solutions concrètes pour cette caté-

gorie. De plus, ce centre accompagnera le Programme national de prise en charge du trouble du spectre de l'autisme et assurera une mission de contrôle et d'évaluation avec l'objectif de mettre en place une prise en charge consensuelle et d'élargir le partenariat avec l'expertise des pays étrangers qui ont fait de grands progrès dans ce domaine. Le Pr Tabti a, en outre, évoqué les difficultés rencontrées par les familles d'enfants autistes, surtout lorsque ce trouble s'accompagne d'une déficience mentale (30 à 40% des enfants atteints du

trouble du spectre de l'autisme). Le spécialiste a, par ailleurs, souligné la nécessité d'une coordination entre tous les secteurs concernés par la prise en charge du spectre de l'autisme, d'autant qu'il y a une volonté politique en ce sens, comme en témoigne, a-t-il dit, le lancement du Plan national, qui appelle un accompagnement concret sur le terrain par tous et le renforcement des moyens matériels et humains mis à disposition, à l'instar des programmes nationaux concluants traités par les pouvoirs publics. ■

Palestine

Le régime sioniste poursuit la judaïsation des terres et villes palestiniennes

L'agression sioniste sur les Palestiniens continue. Un jeune palestinien est tombé en martyr tôt samedi matin par des tirs des forces d'occupation israéliennes à un poste de contrôle à Al Qods occupée (Jérusalem). Le jeune palestinien a été identifié comme étant Mohamad El-Asibi, 26 ans, étudiant en médecine, issu du village Hawara situé au Naqab occupé.



Les forces d'occupation ont prétendu que l'homme avait l'intention de perpétrer une attaque. Cependant, il avait agi en réponse au traitement rude infligé à une Palestinienne voilée par des gardes israéliens. Suite à l'incident, les forces israéliennes ont fermé les portes d'entrée de l'esplanade des Mosquées. Des images partagées sur les réseaux sociaux montrent la police d'occupation se déployant massivement dans les ruelles et les portes menant au complexe. Des échauffourées ont éclaté entre la police d'occupation et des vendeurs et fidèles palestiniens qui passent la nuit à prier à la mosquée pendant le mois sacré du Ramadan. Le Président de Conseil national palestinien (PNC) a déclaré en début d'avril que le crime d'exécution du jeune homme Mohammed Al-Aseiby, de 26 ans, du Néguev, près de la porte d'Al-Silsilah, l'une des portes de la mosquée Al-Aqsa, est une grave escalade contre le peuple palestinien et une provocation aux sentiments des musulmans, visant à vider la mosquée d'Al-Aqsa. Il a ajouté, dans un communiqué publié samedi que «l'exécution d'Al-Aseiby alors qu'il défendait une femme palestinienne d'une agression sauvage par la police

d'occupation, est un prélude à l'autorisation des extrémistes d'organiser des rituels talmudiques pendant les fêtes juives et d'effectuer des sacrifices de moutons». C'est, note-t-on un danger de cette escalade qui aggravera les tensions en Cisjordanie occupée. En soulignant que le peuple palestinien affronte ces agressions de toutes ses forces à défendre la mosquée sainte d'Al-Aqsa. **Le peuple palestinien revendique ses terres volées** Le peuple palestinien a commémoré jeudi le 47^e anniversaire de la Journée de la Terre, célébrée le 30 mars de chaque année, en hommage à la lutte contre l'oppression des colons israéliens et à l'appel à la liberté, à la justice et à l'égalité, des milliers de personnes ont manifesté jeudi dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à Qods-Est occupées pour commémorer la Journée de la Terre, qui a été déclarée en souvenir des événements du 30 mars 1976, lorsque la population palestinienne s'est révoltée contre la décision de l'entité sioniste de confisquer de grandes quantités de

terres palestiniennes. Des centaines de Palestiniens ont défilé sur leurs terres près de la clôture, à l'est de la ville de Ghaza, pour marquer la Journée de la Terre, en portant des drapeaux palestiniens et en scandant leur droit au retour sur leurs terres, garanti par la communauté internationale. L'armée israélienne a tiré de nombreuses balles réelles et des gaz lacrymogènes sur les manifestants, a rapporté Arab48. «La lutte pour la terre n'a pas cessé. En effet, le conflit palestinien avec Israël et le mouvement sioniste tout au long de l'histoire a été centré sur la terre», a déclaré l'historien Johnny Mansour, évoquant l'importance de l'héritage de la Journée de la Terre. Lundi, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a annoncé l'approbation de la formation d'une garde spéciale sous la supervision du ministre d'extrême droite Itamar Ben-Gvir. Un communiqué souligne que la Journée de la Terre de cette année coïncide avec le fait que le peuple palestinien est confronté à l'étape la plus dangereuse de l'histoire de sa cause, alors que le

régime israélien le plus raciste, le plus extrémiste et le plus criminel de l'histoire de l'occupation a pris ses fonctions. «Le régime israélien a eu recours à diverses méthodes de meurtres et d'assassinats les plus odieux. Il poursuit la judaïsation des terres et des villes palestiniennes, encourage les colons à continuer à profaner les sanctuaires et à prendre d'assaut la mosquée al-Aqsa en attaquant les fidèles dans les lieux de culte», indique le communiqué. Le Land Research Center (LRC) de la Society for Arab Studies a déclaré que l'entité israélienne avait saisi 2,3 millions de douanams de terres palestiniennes en Cisjordanie occupée. Dans un communiqué publié jeudi, le centre de recherche souligne qu'Israël a utilisé ces douanams saisis pour la construction de 572 colonies et avant-postes, où vivent actuellement quelque 850 000 colons, en violation des résolutions internationales contre la construction de colonies. En démolissant 12 350 maisons palestiniennes et déraciné plus de 2 000 000 d'oliviers pérennes, a ajouté la même source.

Oki Faouzi

Vladimir Poutine

Le sommet des Brics aura lieu à Kazan en 2024

La rencontre entre les chefs d'État des Brics aura lieu à Kazan, au Tatarstan, en 2024. C'est ce qu'indique un décret du président russe Vladimir Poutine publié lundi sur le portail officiel d'informations légales. «Compte tenu de la prochaine présidence russe des Brics en 2024, je décide par la présente de désigner Kazan comme lieu de la rencontre des chefs d'État des Brics en 2024. Créer un comité d'organisation pour préparer et assurer la présidence de la Fédération de Russie aux Brics

en 2024», peut-on lire dans le décret. Selon le document, le conseiller du président, Iouri Ouchakov, a été nommé président du comité d'organisation. Il devra approuver la composition du comité d'organisation et le programme des principaux événements dans un délai d'un mois. Le comité d'organisation devra soumettre à l'approbation du président le concept de la présidence russe des Brics. Le gouvernement russe sera responsable du financement des événements. ■

Palestine

436 attaques menées par l'occupation et les colons en mars

Au total, 436 attaques ont été menées contre des Palestiniens et leurs biens par les forces de l'occupation sioniste et des colons au cours du mois de mars dernier, a dénoncé la Commission palestinienne de résistance au mur et aux colonies dans un rapport publié lundi. Dans son document, repris par l'agence palestinienne de presse, Wafa, la Commission a indiqué que ces attaques se sont concentrées notamment dans le gouvernorat de Naplouse avec 130 agressions, suivi de Jénine avec 60 attaques, et Salfit avec 46 agressions. Durant le même mois, l'occupation sioniste a émis 51 ordres de démolition, d'arrêt de la construction et d'évacuation de maisons palesti-

niennes, sous prétexte de non-autorisation, en particulier à Salfit (19) et Areha (11). En ce qui concerne les attaques de colons qui se sont concentrées notamment à Naplouse, la Commission en a documenté 164, au cours desquelles les sionistes ont tenté d'établir un nouvel avant-poste de colonisation dans la vallée du Jourdain. Ils ont également déraciné des centaines d'arbres dont des oliviers, appartenant à des Palestiniens à El-Qods occupée, Ramallah et Jénine. Le chef de la Commission, Moayad Shaaban, cité par Wafa, a déclaré que l'occupation parrait «le terrorisme des colons de manière organisée, systématique et éhontée».

APS

Russie

Le journaliste du Wall Street Journal soupçonné d'espionnage fait appel de son arrestation

Le citoyen américain Evan Gershkovich, arrêté pour suspicion d'espionnage, qui travaille au bureau de Moscou du Wall Street Journal, a fait appel de son arrestation. C'est ce qu'a déclaré à l'agence TASS le service de presse du tribunal de Lefortovo de Moscou, qui avait précédemment placé l'Américain en détention. «Le tribunal a reçu un appel de la défense de M. Gershkovich contre son placement en détention», a déclaré le tribunal, notant que la date n'avait pas encore été fixée pour l'audition de l'appel par le tribunal de la ville de Moscou. Comme l'a précédemment indiqué le Centre de relations publiques du Service fédéral de sécurité (FSB)

russe, M. Gershkovich, «agissant à la demande des États-Unis, recueillait des informations secrètes d'État sur les activités d'une entreprise du complexe militaro-industriel russe». À cet égard, le journaliste a été arrêté à Iekaterinbourg. Le département d'enquêtes du FSB russe a ouvert une procédure pénale à son encontre en vertu de l'article 276 du Code pénal de la Fédération de Russie («Espionnage»). L'Américain ne plaide pas coupable. Le Wall Street Journal a publié un message exprimant de profondes inquiétudes pour la sécurité de M. Gershkovich. Le Président américain Joe Biden a demandé aux autorités russes de libérer le journaliste. ■

spiritualité

Ramadhan

La véritable signification du mois sacré

Par Professeur Mohamed Chtatou

Le Ramadan permet aux fidèles de concentrer leur esprit sur la dévotion à leur foi par la prière, l'expression de la gratitude, la recherche du pardon et l'aide aux nécessiteux. Le jeûne est important pour les musulmans pour de nombreuses raisons. Par exemple, il favorise l'unité de la 'oummah car ils vont ensemble à la mosquée pour faire la prière des tarâwih après l'iftâr. Le Ramadan amène les musulmans à apprécier la nourriture, à remercier Allah pour ce qu'ils ont et les rend plus proches les uns des autres et des personnes qui les entourent. Le sawm est une lutte jihadique car les musulmans luttent contre la faim pendant le jeûne. Le jeûne du Ramadan rend également les musulmans plus forts pour lutter contre le péché et plus charitables envers les autres.

Le Prophète, lorsqu'il a fait référence au Ramadan, a souligné que : "C'est un mois au cours duquel vous êtes les invités d'Allah et Ses honorés". Et il a ajouté : "La meilleure charité est celle qui est accomplie pendant le mois de Ramadan". xii Ibn 'Abbâs a dit : "Le Prophète d'Allah était le plus généreux des hommes, notamment durant le mois de Ramadan, lorsqu'il rencontra l'Ange Gabriel avec la révélation et lui enseigna le Coran. Sa générosité était ininterrompue comme le souffle continu du vent bénéfique". xiii Quant à Abu Hurayrah (r.a.) il rapporte que le Messenger d'Allah a dit : "Quiconque jeûne pendant le Ramadan comme un acte de foi et en s'évaluant personnellement, verra ses péchés précédents expiés. Si vous connaissiez les excellences du Ramadan, vous auriez souhaité que toute l'année soit Ramadan". xiv

Le jeûne, la science et la santé

Le jeûne est une pratique qui a été associée à un large éventail d'avantages potentiels pour la santé, notamment la perte de poids, ainsi que l'amélioration du contrôle de la glycémie, de la santé cardiaque, du fonctionnement du cerveau et de la prévention du cancer. Du jeûne hydrique au jeûne intermittent en passant par la restriction calorique, il existe de nombreux types de jeûne qui s'adaptent à presque tous les modes de vie. xv

Associé à une alimentation nutritive et à un mode de vie sain, l'intégration du jeûne dans votre routine peut être bénéfique pour votre santé. Lorsqu'il est question d'un mode de vie sain, une bonne alimentation et un exercice physique adéquat en sont souvent les piliers essentiels. Bien que cela soit certainement vrai, nous pouvons envisager



d'autres aspects de notre relation avec la nourriture et un mode de vie sain. xvi Le jeûne est l'abstinence volontaire ou la réduction d'une partie ou de la totalité des aliments, des boissons, ou des deux, pendant une période donnée. Bien que parfois considéré comme malsain, privatif ou réservé à des raisons religieuses, le jeûne à court terme peut offrir d'excellents avantages pour la santé. À mesure que la recherche se développe dans ce domaine de la santé, le jeûne est de plus en plus accepté comme un moyen légitime de gérer son

Le jeûne du Ramadan, du lever au coucher du soleil pendant tout le mois, est un acte de discipline personnelle visant à aider les fidèles à se rapprocher de Dieu en se concentrant sur la vie intérieure.

poids et de prévenir les maladies. Dans le même temps, il est important que le jeûne soit pratiqué de manière appropriée et saine. xvii Un grand nombre de preuves soutiennent aujourd'hui les bienfaits du jeûne, bien que les données les plus notables aient été enregistrées dans des études sur des animaux. Malgré tout, ces résultats sont prometteurs pour l'homme. Pour l'essentiel, le jeûne débarrasse notre organisme des toxines et oblige les cellules à se livrer à des processus qui ne sont généralement pas stimulés lorsqu'un flux constant de carburant provenant de la nourriture est toujours présent. Lorsque nous jeûnons, l'organisme n'a pas son accès habituel au glucose, ce qui oblige les cellules à recourir à d'autres moyens et matériaux pour produire de l'énergie. En conséquence, le corps

commence la néoglucogenèse, un processus naturel de production de son propre sucre. Le foie aide en convertissant les matières non glucidiques comme le lactate, les acides aminés et les graisses en énergie glucose. Comme notre corps conserve de l'énergie pendant le jeûne, notre métabolisme de base (la quantité d'énergie que notre corps brûle au repos) devient plus efficace, ce qui fait baisser notre fréquence cardiaque et notre tension artérielle. La cétose, un autre processus qui se produit plus tard dans le cycle de jeûne, se produit lorsque le corps brûle les graisses stockées comme principale source d'énergie. C'est le mode idéal pour perdre du poids et équilibrer la glycémie. Le jeûne soumet le corps à un léger stress, ce qui permet à nos cellules de s'adapter en améliorant leur capacité à faire face. En d'autres termes, elles deviennent plus fortes. Ce processus est similaire à ce qui se passe lorsque nous stressons nos muscles et notre système cardiovasculaire pendant un exercice. Comme pour l'exercice, notre corps ne peut se renforcer au cours de ces processus que s'il dispose d'un temps suffisant pour se reposer et récupérer. C'est pourquoi le jeûne de courte durée est recommandé. Bien que le jeûne puisse être difficile et parfois inconfortable, il présente des avantages sur le plan mental et physique :

- Stimuler les performances cognitives;
- Protéger de l'obésité et des maladies chroniques associées;
- Réduire l'inflammation;
- Améliorer la condition physique générale;
- Favoriser la perte de poids;
- Diminuer le risque de maladies métaboliques, et;
- Bénéficier aux patients atteints de cancer – Une étude récente sur des souris et le cancer a montré que le jeûne pendant la chimiothérapie fait redémarrer le système immunitaire et expose les cellules cancéreuses.

Débarrasser le corps des vieilles cellules toxiques et les remplacer par de nouvelles cellules saines pourrait être la solution. Traditionnellement, on disait aux patients atteints de cancer d'augmenter les nutriments et l'ap-

port calorique pendant les traitements de chimiothérapie, mais cette approche pourrait maintenant être revue.

Dans les études de laboratoire, ces trois types de restriction calorique, ou jeûne, ont démontré des effets positifs sur la longévité :

Alimentation restreinte dans le temps : Il s'agit de limiter l'apport calorique à un moment précis qui s'aligne sur notre rythme circadien. Le rythme circadien est souvent appelé "horloge biologique", le cycle naturel qui indique à notre corps quand dormir, se lever, manger, etc. Ne prendre des repas que pendant une période de 8 à 12 heures chaque jour pendant le jeûne – entre 10 heures et 18 heures, par exemple – est un exemple d'alignement sur notre rythme circadien. Les systèmes corporels fonctionnent mieux lorsqu'ils sont synchronisés les uns avec les autres ; grignoter à minuit, alors que notre corps dort habituellement, désynchronise notre système de réparation naturel. En outre, donner à notre corps plus de temps pour se réparer est bénéfique pour notre santé.

Restriction calorique intermittente : Pratique consistant à réduire le nombre de calories consommées au cours d'une journée. La recherche s'est concentrée sur un régime de deux jours où les calories sont réduites de moitié et les glucides limités pendant deux jours consécutifs dans une semaine. Cette approche soumet le corps à une thérapie courte et intensive. L'approche de la restriction calorique intermittente nous rappelle également que nous n'avons pas besoin de consommer constamment. Lorsque nous consommons, nous pouvons choisir judicieusement et poursuivre nos activités normales et nos exercices avec un carburant réduit.

Le jeûne périodique avec des régimes imitant le jeûne : Il s'agit de limiter l'apport calorique pendant trois à cinq jours, ce qui incite les cellules à épuiser les réserves de glycogène et à entrer en cétose. Bien que cela puisse se faire sans manger, cette option n'est pas considérée comme la plus sûre.

Pr M.CH
(A suivre...)

Relizane

Des projets de viabilité et d'aménagements annoncés

La municipalité de Belacel Bouzegza, rattachée à la daïra d'El Matmar, située à l'Est, à 12 kilomètres de Relizane, chef-lieu de wilaya a reçu une bouffée d'oxygène en provenant des services de la wilaya en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens de ladite commune sus-évoquée.



■ Le village de Zeguier connaît une dégradation avancée.

En effet, des cités et les grands ensembles d'habitat marqués par des insuffisances en matière de viabilité et d'aménagement ont reçu les enveloppes nécessaires pour l'amélioration de leur cadre de vie, dira le P/APC de Belacel. A cet effet, la localité appelée « Zitoune », d'une population de 1.500 habitants, vient de bénéficier d'une opération combinée (AEP et assainissement) qui se trouve en phase d'achèvement. Dans le même ordre d'idées, la régularisation du

bâti se fera dans le cadre du dispositif du PPDR. Le village de Zeguier qui connaît une dégradation avancée aura bé-

néficié d'une enveloppe considérable. Sur un autre plan, le marché informel installé au centre-ville sera in-

cessamment transféré au Souk El-Fellah, une fois les travaux d'aménagement achevés.

S'agissant de l'agence de transport des voyageurs nouvellement réalisée et non encore opérationnelle, le président de l'APC précise que cette dernière sera bientôt ouverte, une fois sera réceptionnée.

En matière de santé, la salle de soins de Benaga, la seconde agglomération de la commune, vient d'être ouverte avec l'affectation d'un médecin permanent. Cette dernière s'ajoute aux six déjà existantes et qui ont été refaites entièrement. Autre chapitre, l'abattoir communal situé dans la cuvette d'un oued ne répond plus aux normes de sécurité, son déplacement s'avère indispensable, une fois les crédits réunis, ajoute notre interlocuteur.

N.Malik

INFO EXPRESS

Relizane

Des équipes renforcées pour la collecte des déchets ménagers

Dans le cadre des dispositions prises pour l'amélioration de l'environnement et de la collecte des ordures ménagères, les services du centre d'enfouissement technique de Relizane ont décidé de mobiliser quatre équipes en permanence pour la collecte et le balayage. Selon le directeur par intérim du CET, ces équipes sont à pied-d'œuvre depuis plus d'un mois dans le cadre de l'amélioration de l'environnement et poursuivront sur la même dynamique jusqu'à la fin du mois de ramadan. Ces équipes ont été dotées de tous les moyens matériels, notamment les camions et les bennes tasseuses, ainsi que des tenues adéquates. Ces équipes seront concentrées sur les axes et quartiers qui sont pris en charge par le centre d'enfouissement technique, notamment depuis le rond-point d'El Intissar et jusqu'au Boulevard Mohamed Khemisti, le Boulevard du Benama, les Castors, entre autres.

N.Malik

Relizane

Les chiens errants menacent

Le fléau de chiens errants ne cesse de causer des dégâts pour les habitants de la wilaya de Relizane. Des membres de la société civiles ont tiré la sonnette d'alarme, hier, via la radio locale de Relizane sur le danger permanent qui guette les citoyens par des meutes de chiens qui circulent librement à travers les artères principales de la ville de Relizane en ce mois de ramadan et à l'approche de la saison estivale. En effet, les chiens errants, ces derniers temps, posent un sérieux problème aux citoyens de Relizane, plus particulièrement à ceux de la périphérie qui se lèvent tôt le matin pour se rendre à leur travail ou encore les fidèles qui se rendent aux mosquées de la ville pour accomplir la prière du Fajr parmi lesquels des personnes âgées qui, selon leurs témoignages auraient été agressés par des chiens errants circulant en meute et en toute liberté au cœur même de la cité. Parmi les conditions qui ont favorisé la prolifération des chiens errants en milieu urbain, a-t-on expliqué, les dépotoirs publics non protégés et non contrôlés qui attirent les chiens en quête de nourriture, ainsi que l'absence d'un programme systématique qui se doit d'être entrepris régulièrement.

N.Malik

Relizane

L'élan de solidarité se poursuit envers des démunis

Selon les précisions fournies, l'opération se poursuivra tout au long du mois sacré, afin de toucher le plus grand nombre de personnes et familles dans le besoin. Au-delà, l'action vise surtout à assurer une stabilité économique aux plus démunis. En effet, les actions de solidarité se multiplient à Relizane et la mobilisation est le mot d'ordre. Après les associations, les hommes d'affaires et la direction des affaires sociales (DAS) ainsi que le Croissant-Rouge algérien (CRA), qui depuis le premier jour

du mois de Ramadhan n'ont pas cessé de porter aide aux ménages démunis dans la wilaya de Relizane, c'est la direction des affaires religieuses qui vient mettre la main à la pâte. En effet, le conseil de «Rouad El Kheir», a distribué 1.000 couffins de Ramadhan depuis le début du mois sacré, apprend-on auprès de cette direction. Cette démarche a été possible grâce à la générosité de particuliers qui se sont rapprochés de ladite direction pour faire des dons considérables. La mosquée En Nour a

distribué 300 couffins alors que 200 autres ont été distribués au niveau de la mosquée de Belacel et 300 autres dans le centre-ville. La mosquée Abou Bakeur Seddik à Zemmoura et la mosquée El Rahma ont pour leur part distribué 250 couffins chacune, au moment où la mosquée d'Omar Bnou Abdelaziz a reçu 200 demandes pour les mêmes couffins. Il faut souligner que l'inflation a impacté notamment les familles aux faibles revenus.

N.Malik

Djanet

Riche programme d'animation des soirées du Ramadhan

Diverses manifestations sportives et juvéniles sont au programme spécial d'animation des soirées du mois de Ramadhan à Djanet. Ces activités consistent notamment en l'organisation des tournois sportifs, disciplines collectives et individuelles, au niveau des structures sportives dans les différents quartiers de la ville de Djanet. Des tournois de football impliquant les différentes catégories, vétérans, minimes et cadets, sont prévus tout au long du mois de ramadhan, en sus d'autres compétitions en pétanque, jeux d'échec, volley-ball, qui seront accueillis par d'autres structures sportives de la wilaya, par souci d'animer les veillées du Ramadhan dans la région, a déclaré à l'APS, le responsable de la salle omnisports du quartier Zelouaz, Mohamed Ougafi. Ces compétitions s'assignent d'attirer le plus grand nombre de jeunes en mettant à leur disposition les moyens nécessaires, en plus de la création des manifestations sportives au grand bonheur du public venu apprécier, chaque soir, des rencontres sportives, a-t-il ajouté. Mettant la main dans la pâte en ce mois sacré et créer des espaces et manifestations à même de permettre aux citoyens de meubler leurs soirées du ramadhan, la Direction de la Formation et de l'enseignement professionnels a, de son côté, organisé un tournoi de football regroupant les stagiaires de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle «Bra-



him Bekedda», et le Centre de formation du quartier «Zelouaz», qui sera suivi d'autres tournois de tennis de table, de jeux d'échec, étayé d'un menu culturel. D'autres activités seront également organisées au niveau du Centre de formation de la commune de Bordj El-Houas, (130 km Nord-ouest de Djanet), a-t-on précisé. Inscrites au titre d'un programme national concocté par le secteur pour le mois sacré de Ramadhan, ces joutes footballistiques seront également couronnées par d'autres activités pour les vétérans et adultes à organiser au niveau du Matico d'Aghoum, à Djanet. Ini-

tié par l'équipe amateur «Aghoum», sous le signe «Le sport notre monde et le Ramadhan nous rassemble», ce tournoi mettant aux prises huit (8) équipes de vétérans tend à créer un espace récréatif pour cette frange de la société et l'encourager à la pratique sportive, a indiqué, un responsable de l'équipe d'amateur, Mohamed Guellali. Pour sa part, la Ligue de boules de Djanet met à profit cette occasion pour organiser, au niveau de la maison de jeunes du quartier «Tin-Khatma», un tournoi de pétanque avec la participation de 20 équipes, tous âges confondus, leur permettant de meubler leur temps et de promouvoir la pratique de ce sport encadré de 17 cadres sportifs, a précisé le président de la Ligue, Hidar Houari. Les nuits du mois de ramadhan à Djanet sont également ornées d'autres activités culturelles et religieuses, dont des activités interactives animées par des enseignants et Imams en direction des jeunes notamment. Des communications et exposés sur la Sira Ennabaouia (conduite du prophète Mohamed QSSSL), sur l'éducation, la prévention de la société et de la famille, ainsi que des visites aux malades en ce mois de piété, figurent au menu du programme concocté en direction d'un public se rendant nombreux aux activités après accomplissement de la prières de Tarawih (surérogatoires).

APS

décryptages

France de Macron Un régime sécuritaire bâti sur la répression

« En France, les officiants de l'appareil répressif ont toujours eu le sens de l'ordre avant celui de la légalité, le sens de l'État avant le souci du citoyen ». Philippe Boucher

Depuis quelques années, à la faveur de l'enracinement de la France dans la crise économique et sociale systémique, corrélativement émaillée par le soulèvement des Gilets jaunes (momentanément interrompu durant la pandémie de Covid-19) et, depuis quelques mois, par le mouvement de révolte contre la réforme des retraites, l'unique réponse apportée par le gouvernement Macron aux manifestants revendiquant leur droit de vivre dignement ou de préserver leurs droits sociaux, est la répression.

Macron : la gouvernance par la terreur

Sans conteste, dans une France en proie à de permanentes révoltes sociales, l'État ne cesse de muscler son bras armé, affirmer sa puissance coercitive, affermir son autoritarisme, manifester sa force répressive, dresser des remparts de plexiglas pour défendre l'ordre établi, celui de la gouvernance des riches déterminés à préserver leurs privilèges, sauvegarder leur domination. Aux multiples revendications socioéconomiques ou politiques des manifestants, le gouvernement Macron répond, avec toujours plus de férocité et de brutalité, par la répression. Quand la répression policière ne suffit pas à tempérer les ardeurs revendicatives des protestataires en lutte, l'État déploie l'armée pour procéder à la pacification du pays, parfois par l'usage des LBD (les lanceurs de balle de défense).

De fait, en France, en particulier depuis l'intronisation de l'employé de banque Rothschild à l'Élysée, aux yeux duquel le peuple français en lutte ne constitue qu'une « foule et une meute illégitime », les répressions policières prennent des formes brutales, aveuglantes à force d'éborgnement des manifestants. Qui plus est, les forces de l'ordre usent de moyens coercitifs et répressifs hautement sophistiqués. La police s'appuie sur un armement toujours plus impressionnant et technologique pour défendre l'ordre établi élyséen. Outre l'exhibition effrayante de bataillons redoutablement équipés d'un arsenal répressif à la technologie militaire meurtrière effroyablement développée (les fameux Robocop), le gouvernement Macron n'hésite pas à déployer des milliers de policiers lors d'une simple manifestation pacifique (notamment à chaque manifestation contre la réforme des retraites, encadrée par une escouade de CRS ; parfois le nombre des forces répressives dépasse amplement celui des manifestants, pour étouffer dans l'œuf tout velléité d'occupation pérenne de l'Espace public. C'est ce qu'on pourrait appeler la démocratie militarisée, la liberté caporalisée, en résumé la société garrottée par les cordons policiers. Une démocratie escortée de blindés et d'escadrons. Manière épouvantable d'intimider et de terroriser les manifestants.

La militarisation des fonctions policières, autrement dit l'application des techniques d'entraînement et d'intervention répressive mili-



tarisées, induit inéluctablement une logique de violence. De terreur.

La France de Macron : de la répression militarisée à la militarisation de l'État

Sans conteste, en France, il existe une corrélation entre l'introduction de la force paramilitaire comme technique de maintien de l'ordre, notamment par l'adoption d'équipements militaires (casques, boucliers, genouillères, armes létales, etc.) et l'augmentation du degré de violence employée dans les opérations de maintien de l'ordre. Les forces de police militarisées, matérialisées par le déploiement inégalé de techniques et d'équipements militaires, induisent une véritable logique de guerre. Qui dit guerre dit détermination de battre (abattre) l'ennemi, y compris intérieur.

Ces dernières années, particulièrement depuis l'élection de Macron, jamais depuis la Commune de Paris de 1871 (la Semaine sanglante : ce massacre fit 30.000 morts, fusillés sans jugement du 22 au 29 mai 1871, 46.000 prisonniers, des milliers de proscrits et de déportés) et la guerre de Libération de l'Algérie (où la barbarie des forces de l'ordre françaises se déchaîna quotidiennement contre le peuple algérien durant sept ans, même en pleine capitale de la « démocratie » où sévissaient les ratonnades contre les résidents algériens, dont la plus célèbre fut perpétrée lors de la manifestation pacifique d'octobre 1961 à Paris, réprimée dans le sang par le régime républicain et laïque gaulliste, faisant près de 300 morts) on avait assisté à un tel déchaînement de violence étatique contre la population civile. Le point d'orgue de cette dynamique répressive fut atteint lors du mouvement des Gilets jaunes. Avec les manifestations des Gilets jaunes, les violences policières furent effroyablement san-

glantes, à tel enseigne que l'ONU s'alarma et dut intervenir pour sermonner la France. Dans son rapport, Michelle Bachelet, haut-commissaire aux droits de l'Homme, rappela à l'ordre, tel un vulgaire pays dictatorial, les autorités françaises et réclama l'ouverture d'une enquête approfondie sur les violences policières recensées lors des manifestations des Gilets jaunes. Force est de relever qu'à chacune des manifestations organisées par les Gilets jaunes le samedi, on dénombrait des dizaines de blessés graves causés par la répression policière (au total on déplora plus de 4000 blessés). Des centaines de manifestants furent éborgnés ou estropiés par les tirs des flash-ball et de grenades de désencerclement. Plus d'une dizaine de personnes furent tuées.

Contre les manifestants, la police utilisait régulièrement des armes de guerre. À chaque manifestation des Gilets jaunes, les forces répressives vidaient leurs réserves de gaz lacrymogène et de grenades, preuve de l'acharnement de ces forces de l'ordre à charger et à mater violemment les manifestants. En outre, les charges sans sommation, les tirs de balles en caoutchouc et de grenades se multipliaient notablement.

Guerre permanente et globale à l'intérieur et à l'extérieur des frontières

Une chose est sûre, en France, cette barbarie policière n'est nullement contingente mais structurelle, systémique. Elle reflète la banalisation des répressions policières, sources d'accroissement des tensions entre les « citoyens » excédés et l'État discrédité, disqualifié.

À cet égard, il est utile de relever que, pour l'État français impérialiste, la gestion du maintien de l'ordre à l'intérieur de son espace public, avec comme mission l'opération de contention

des foules et de neutralisation d'éléments turbulents des classes populaires, s'inscrit dans le même esprit que ses interventions militaires à l'extérieur des frontières. C'est la même logique dominatrice et répressive qui est à l'œuvre. En effet, l'État français a objectivé le concept de guerre permanente et globale à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Pour les dirigeants français pétris de cynisme, à la personnalité psychopathique, lancer des LBD ou des grenades de désencerclement contre les manifestants et lâcher des bombes contre les populations en Syrie, en Afghanistan ou en Libye, avec tous les dommages collatéraux inhérents à ce genre d'interventions militaires, relèvent de la même technique de gouvernance despotique, de la même logique de guerre. En particulier, en période de crise économique et sociale, propice aux turbulences sociales, où l'amenuisement de l'État providentiel s'accompagne d'un durcissement autoritaire du pouvoir. Comme on le relève de nouveau, actuellement, à la faveur du mouvement de révolte contre la réforme des retraites.

Désormais, en France, les frontières entre gestion policière et militaire du maintien de l'ordre ont éclaté, comme les manifestants sont systématiquement éclatés.

La distinction entre militaires et policiers s'estompe, comme s'estompe la notion d'ennemis, désormais étendue au peuple autochtone in-soumis. Ces deux corps constitués armés remplissent les mêmes missions guerrières de combat indifféremment contre l'ennemi extérieur et/ou intérieur. Assurément, en France la distinction entre police et armée tend à s'amenuiser, particulièrement vrai dans ce contexte contemporain où les frontières entre l'ennemi intérieur et extérieur se volatilisent. Par ailleurs, pour l'État impérialiste français, les interventions militaires à l'extérieur, notamment en Afrique, constituent un terrain inégalé d'expérimentation. Car ces interventions jouissent de conditions d'entraînement et d'aguerrissement sans égal dans l'hexagone. À ce titre, l'opération Sentinelle offre une préfiguration grandeur nature de la mission de l'armée dans le maintien de l'ordre en France. Au reste, depuis le Conseil de défense du 29 avril 2015 tenu sous la présidence de François Hollande, l'armée a étendu ses fonctions d'opérations directes de maintien de l'ordre à l'hexagone. Durant la pandémie de Covid-19 politiquement instrumentalisée par le gouvernement Macron, les 7000 soldats de l'opération Sentinelle étaient régulièrement mis à contribution, notamment lors des confinements totalitaires, pour se substituer aux policiers et gendarmes appelés à contrôler les restrictions de circulation et à verbaliser les citoyens imprudents, dépourvus de l'attestation dérogatoire de déplacement, qui rappelle la période de Vichy sous domination des nazis.

La culture répressive légendaire de l'État français

Quoi qu'il en soit, en cas de tensions sociales graves, l'armée, armature de l'État, chargée de la défense contre les ennemis extérieurs, peut assurer également le maintien de l'ordre contre les menaces provenant de l'intérieur du pays. Comme l'histoire de France l'a régulièrement démontré, le recours à l'armée est systématique dès lors que les tensions sociales s'exacerbent. Force est de constater que ces dernières années, en France les budgets militaires et sécuritaires ont progressé plus significativement que les budgets à finalité sociale. (Macron s'est engagé à augmenter le budget des armées à 413 milliards d'euros sur sept ans).

En France, en particulier depuis l'intronisation de l'employé de banque Rothschild à l'Élysée, aux yeux duquel le peuple français en lutte ne constitue qu'une « foule et une meute illégitime », les répressions policières prennent des formes brutales, aveuglantes à force d'éborgnement des manifestants. Qui plus est, les forces de l'ordre usent de moyens coercitifs et répressifs hautement sophistiqués.

SITES ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUES À MILA

LANCEMENT DE TROIS PROJETS DE RESTAURATION



La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé lundi dans la wilaya de Mila le lancement de trois projets de restauration de sites archéologiques et historiques protégés.

Dans une déclaration à la presse sur le site archéologique du Vieux Mila dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, la ministre a annoncé «le lancement de la restauration et la sauvegarde de la mosquée Abou Mouhadjir Dinar et des travaux d'urgence dans le Vieux Mila ainsi que des travaux de protection des sites archéologiques des deux communes d'El Mechira et Ouled Mekhlouf». La ministre a précisé qu'il sera ainsi procédé à la restauration et la sauvegarde de la mosquée bâtie en l'an 59 de l'hégire (correspondant à l'an 670) par le Tabéï Abou Mouhadjir Dinar, localement appelée mosquée Sidi Ghanem, qui constitue la toute première mosquée d'Algérie et la seconde d'Afrique du nord.

Mme Mouloudji a affirmé qu'un appel d'offre national a été lancé pour la réalisation de ce projet pour lequel a été allouée une enveloppe financière de 140 millions DA dont 124 millions DA pour les travaux de restauration. Concernant le vieux Mila, la ministre a affirmé l'adoption du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé du vieux Mila qui mobilise une enveloppe financière de 200 millions DA. Soraya Mouloudji a présidé également le lancement du projet de protection des sites archéologiques des régions d'El Mechira et Ouled Khelouf qui démarrera après la sélection du bureau d'étude et l'élaboration du cahier des charges par la commission de wilaya des marchés.

Sur le site archéologique Boutekhmatène, dans la commune d'El Mechira (80 km de Mila), la ministre qui a suivi un exposé sur l'étude de protection des deux sites archéologiques d'El Mechira et Ouled Khelouf, a annoncé la mobilisation d'une enveloppe financière de 20 millions DA pour la protection et la restauration du site. Elle a affirmé, dans ce contexte, que ses services œuvrent à lever le gel sur plusieurs opérations de restauration et protection des sites archéologiques de la wilaya de Mila au cours de l'année prochaine, en raison de la richesse du patrimoine matériel et immatériel de cette wilaya. Mme Mouloudji a salué les efforts des autorités locales civiles et militaires pour la préservation du patrimoine culturel de la wilaya, le soutien de ces projets et la lutte contre toutes les formes de pillage des vestiges et leur transfert vers le musée national Cirta de Constantine.

R.C.

Ramadhan à El Tarf

L'échange d'assiettées, une tradition remise au goût du jour

L'échange d'assiettées durant le mois sacré de Ramadhan est une tradition qui se perpétue à El Meridima, un des plus anciens et plus grands quartiers de la ville frontalière d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf.

L'échange de mets entre voisins, proches, amis et connaissances constitue une des caractéristiques les plus louables des habitants de cette cité qui traduit leur attachement aux valeurs communautaires de solidarité et de convivialité, particulièrement durant ce mois de jeûne qui incite à la générosité et à la compassion. A quelques minutes de l'appel à la prière du Maghreb qui marque la fin du jeûne, El Meridima connaît des allers et retours intenses des enfants et des jeunes portant des plats à offrir aux habitants du voisinage. Une dynamique qui s'étend jusqu'aux immeubles des nouvelles cités résidentielles mitoyennes. Les mères de familles tiennent particulièrement à cette tradition de partage et de bonté



veillant à en assurer la transmission aux nouvelles générations, affirment, dans une déclaration à l'APS, des habitants de la cité. Par ces gestes simples, les gens d'El Meridima tiennent à consolider les rapports de bon voisinage et à revitaliser les relations familiales au travers cette tradition d'échange d'assiettées tout le long du mois sacré, coutume héritée des parents et grands-parents, souligne Badis, un habitant de la cité, tout en précisant qu'«El Meloukhia» et le Couscous au lait et raisins secs sont les plus échangés entre les familles. Badis confie que, dès sa tendre enfance, il voyait sa mère envoyer un plat de f'tour à sa tente paternelle, tandis que leur propre table de f'tour recevait tous les jours un ou deux plats de la part de voisines. De son côté, Messaoud, un ancien habitant de la cité El Meridima, a pris l'initiative d'assurer des plats f'tour quotidiens à certaines familles dé-

munies du village El Melha, une des zones les plus sinistrées lors des incendies de l'été 2022. Il est assisté dans son action de solidarité par son épouse Fatima et ses deux fils, Mohamed et Saïd.

La Baraka de Ramadhan croît par le don et le partage

Les habitants d'El Meridima sont unanimes à assurer que cette tradition amène les gens à se sentir proches les uns des autres et répand les sentiments de magnanimité et de bienveillance au sein de la communauté en dépit de la conjoncture difficile et certaines formes de modernité qui font fi de cette tradition. Rabiha, 65 ans, affirme ressentir une "immense joie" à chaque fois que l'on frappe à sa porte, peu avant la rupture du jeûne, car sachant que c'est Tarek (son neveu) apportant sa part de Meloukhia. Pour Nouri Hou, journaliste intéressé par le patrimoine

populaire, l'échange de plats durant le Ramadhan est une tradition visible surtout dans les vieux quartiers populaires. L'échange d'assiettées, a-t-il ajouté, "ne doit pas se limiter aux seuls voisins, mais doit s'étendre aux familles qui se trouvent dans le besoin que nous connaissons dans nos quartiers sans qu'elles n'aient besoin d'exprimer leurs difficultés". Selon Nouri, l'implication des enfants à cette pratique sociale de partage permet d'ancrer dans leurs esprits cette valeur et de garantir sa perpétuation. De son côté, Redouane Laathamna, imam de la mosquée Abdallah ibn Zoubeïr de la cité Meridima, précise que l'Islam recommande de faire montre de bonté envers le voisin et envers autrui. «Cette tradition concrétise cette valeur et renforce la cohésion sociale et les relations de bon voisinage et d'entraide», a-t-il soutenu.

R.C.

Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Demande d'inscription du «costume féminin de cérémonies du grand Est algérien»

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé avoir déposé une demande auprès de l'UNESCO pour l'inscription du dossier «Costume féminin de cérémonies dans le grand Est algérien : savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la gandoura et de la melhfa» sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

«Le 31 mars dernier, le ministère a déposé auprès de l'UNESCO la demande d'inscription de ce dossier, dont la préparation sur le terrain remonte au mois de mai 2022», lit-on dans le communiqué, qui précise que «les directions de la culture et des arts, les établissements culturels et muséaux sous tutelle, des experts spécialisés, des chercheurs universitaires, des artisans, des ateliers de confection et de fabrication de bijoux traditionnels et des associations de la société civile ont été mobilisés pour préparer ce dossier, avec la coordination du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH)». Le dossier comprend tous les éléments constitutifs du costume féminin de cérémo-



nies et les parures associées dans le grand Est algérien (gandoura, caftan, lqat, qwiyet, elhaf, melhfa, saroual, edkhila, mandil, guenour et hzam) brodés selon les techniques du fil d'or elmejboud, elfetla, tell et de perlage. Il s'agit également des bijoux en argent et en or à l'instar de la chechia soltani, le dje-

bine, Khit Errouh, Menagach (boucles d'oreilles), Mechref, etc.

Cette proposition intervient après l'inscription en 2012 par l'UNESCO du costume nuptial traditionnel «la Chedda» tlemcennienne et des pièces et accessoires qui l'accompagnent, sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, étant une tenue de luxe à valeur historique et patrimoniale composée de douze pièces cohérentes entièrement classées, dont la blouza, le caftan, le hayek, la chechia et des bijoux comme Khit Errouh.

Par ailleurs, le ministère a affirmé avoir terminé la constitution d'un «dossier pour la proposition de 10 genres musicaux algériens lors de la prochaine session de l'UNESCO en 2024», étant donné que «le système en vigueur au niveau de cette organisation n'autorise pas le dépôt de plus d'un dossier chaque année et pour chaque pays». L'UNESCO avait inscrit, fin 2022, le chant populaire algérien Rai, avec ses différents genres (Melhoun et Bedoui), sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité.

R.C.

Grand Slam d'Antalya (3^e journée)

Élimination précoce des quatre derniers Algériens en lice

→ Les judokas algériens Mohamed Yasser Bouamar, Mohamed Sofiane Belrekaâ, Mohamed El Mehdi Lili et Sonia Asselah, ont été éliminés dimanche matin dès leur entrée en lice dans le tournoi international «Grand Slam d'Antalya», abrité par la Turquie du 31 mars au 2 avril.



■ Pourtant expérimentée Sonia Asselah n'a pas résisté longtemps.

Bouamar a été reversé dans la poule «A» des moins de 100 kilos, où il a été éliminé au premier tour par le Français Kenny Livèze, tout comme cela a été le cas pour son compatriote Mohamed El Mehdi Lili chez les plus de 100 kilos, qui a été sorti dès son premier combat contre le Géorgien Levani Matiashvili. De son côté, Mohamed Sofiane Belrekaâ, qui a également concouru chez les plus de 100 kilos, a débuté directement au deuxième tour, après avoir été exempté du premier, mais il n'a pas fait long-feu pour autant, puisque lui aussi a été éliminé dès

son premier combat, contre le Mongole Tsetsentsengel Odkhoo, qui lui aussi avait été exempté du premier tour. L'Algérie a engagé dix judokas dans ce tournoi : 6 messieurs et 4 dames. Après cette cascade d'éliminations, ses derniers espoirs de réussir un coup d'éclat reposaient sur Sonia Asselah, reversée dans la poule «B» des plus de 78 kilos, où elle a eu la chance d'être exemptée du premier tour. Mais finalement, et à l'instar de ses compatriotes, elle s'est

inclinée dès son premier combat, contre la Mongole Adiyasuren Amar-saikhan, qui comme elle avait été exemptée du premier tour. Une élimination précoce donc pour l'ensemble des judokas algériens engagés dans ce tournoi, car même les éléments qui avaient été engagés pendant les deux premières journées de compétition avaient subi le même sort. A commencer par Waïl Ezzine (-66 kg), Faïza Aïssahine (-52 kg) et Zina Bouakache (-57 kg), précoco-

ment éliminés vendredi, lors de la première journée de compétition. Ezzine avait réussi à repoter son premier combat contre l'émirati Guram Dzavashvili, avant d'échouer au tour suivant contre l'Espagnol David Garcia Torne. De son côté, Aïssahine a été exemptée du premier tour, mais elle s'est inclinée dès son entrée en lice, au deuxième tour, contre l'Espagnole Estrella Lopez, alors que Bouakache s'était faite éliminer dès le premier tour par la Chinoise Nan Wang. Le lendemain, samedi, c'était au tour de leurs compatriotes Driss Messaoud, Imad-Aghiles Benazoug et Belkadi Amina de quitter précocement la compétition, après avoir été défaits à leur premier combat. L'Américain Jack Yonezuka avait dominé Driss Messaoud chez les moins de 73 kilos, et son compatriote Kell Berliner a battu Imad-Aghiles Benazoug chez les moins de 81 kilos, alors que Belkadi Amina s'est inclinée contre l'Allemande Vivian Hermann, également au premier tour. Organisé du 31 mars au 2 avril en Turquie, le Grand Slam d'Antalya a drainé la participation de 600 judokas (337 messieurs et 263 dames) représentant 83 pays.

R. S.

EN DEUX MOTS

Championnat d'Allemagne : Ramy Bensebaini en route pour Dortmund

Le latéral gauche international algérien du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaini, dont le contrat avec son équipe expire en juin prochain, rejoindra le Borussia Dortmund à l'issue de cette saison 2022-2023, selon *Sky Sport* lundi. D'après l'édition allemande du média, l'ancien Montpellierain en fin de contrat le 30 juin prochain, s'est déjà mis d'accord avec le Borussia Dortmund, l'actuel deuxième du Championnat d'Allemagne. Un bail de «longue durée» y attendrait l'ancien défenseur de Paradou AC, auteur de 18 buts et 6 passes décisives en 89 matches depuis son arrivée sous les couleurs des Fohlen au mois d'août 2019 en provenance du Stade Rennais (Ligue 1 française). Ce futur transfert fournirait ainsi au BVB un successeur à Raphaël Guerreiro, lui aussi en fin de contrat cet été. Agé de 27 ans, Bensebaini avait pris part à la double confrontation des Verts contre le Niger (2-1, 1-0) disputée fin mars pour le compte des 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2023.

Handball-Nationale 1

La JSM Relizane vise une deuxième accession de suite

→ La JSM Relizane poursuit son parcours honorable en championnat de Nationale 1 de handball (hommes) qu'elle a rejoint cette saison et vise une deuxième accession de suite en palier supérieur, en dépit de la rude bataille qui marque le groupe ouest, selon la direction du club. Les gars de «Mina» ont enchaîné, samedi soir, une nou-

velle victoire à domicile face au l'EST Tis-senssilt (37-18), leur septième depuis le début de cet exercice contre deux défaites. Un parcours leur ayant permis de pointer à la deuxième place au classement à l'issue de la 9^e journée. La JSMR a notamment profité de la défaite du dauphin CS «Ouled Médéa» face au leader «Noudjoum Sidi Chahmi» (25-21) pour le rejoindre à la deuxième

position avec 14 points accusant un retard de deux unités sur le premier qu'elle va accueillir lors de la phase retour. Une lutte acharnée s'annonce d'ailleurs au cours de cette seconde partie de la saison entre les trois premiers, ce qui incite la direction de la JSMR à souhaiter «un meilleur soutien de la part des autorités locales pour conforter les chances du club dans la course à l'accession». L'apport des autorités locales et toutes les parties concernées devient des plus nécessaires, selon la même source, vu que l'équipe entraînée par le duo Ahmed Zaidi-Mustapha Belagraa, n'a même pas bénéficié de sa prime d'accession, mais sans pour autant que cela ne pousse les joueurs à lâcher prise. Et même si la montée en Championnat d'Excellence n'a pas été un objectif pre-

mier pour la JSMR en début de saison, mais l'enchaînement des résultats positifs a poussé tout le monde dans le club à revoir à la hausse ses ambitions, explique-t-on encore. Les joueurs de la JSMR ont même fini par forcer le respect et attirer l'attention des autorités locales, dont le directeur de la jeunesse et des sports qui a rendu visite à l'équipe, il y a quelques semaines, tout en s'engageant à l'accompagner dans la suite du parcours, affirment les dirigeants de la formation de l'Ouest du pays, affirme-t-on. Il faut dire que la direction de ce club nourrit de grosses ambitions pour l'avenir, en accordant un intérêt particulier aux jeunes catégories. «Ce que nous demandons simplement c'est de bénéficier de l'aide nécessaire de la part des autorités locales», ne cessent de réitérer les dirigeants de la JSMR. ■

Handball U21

La sélection entame sa préparation à Mila

→ L'équipe nationale masculine de handball des U-21 a entamé son stage de préparation à Mila en vue du Championnat arabe des nations de la catégorie, prévu du 9 au 16 avril dans la ville de Mahdia en Tunisie, a annoncé lundi l'instance fédérale (FAHB).

Dix-huit joueurs prennent part à ce rendez-vous tunisien qui se déroulera sous forme d'un mini-championnat mettant en lice trois sélections: la Tunisie (pays hôte), l'Arabie saoudite et l'Algérie. leur participation, le vendredi 14 avril contre l'Arabie saoudite. Ce tournoi constituera une étape importante au programme de préparation de ces équipes au prochain championnat du monde juniors (U21) co-organisé par l'Allemagne et la Grèce du 20 juin au 2 juillet 2023. L'Algérie évoluera lors du prochain mondial dans le groupe B aux côtés de l'Allemagne, de la Tunisie et de la Libye.

Liste des joueurs convoqués :

Lamine Cherif, Chouiab Djoulah, Abdelhafid Khettaf, Amine Boucharabine, Racim Medahi, Abderraouf Saadi, Nouredine Fetaïssa, Adlene Chaib, Nasrallah Harzellah, Nidhal Bliida, Sidi Aïssa Rami, Houcem Boudemagh, Salim Mezaza, Mounir Bouldiabi, Amjed Houia, Mehdi Boussouar, Riyad Maouel, Amir Ansal. ■

Athlétisme

Des changements au sein de la Fédération

→ La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a annoncé vendredi avoir effectué d'importants changements au niveau de ses composantes administrative et technique, dont la nomination de Mahfoud Bouhouche en tant que Directeur technique national (DTN), en remplacement de Abdelkrim Sadou. L'instance Fédérale a précisé dans un communiqué avoir nommé «par

intérim» Bouhouche, qui occupe déjà le poste de Directeur des équipes nationales (DEN). Il a été procédé également à la nomination d'Amine Djouhri au poste de Directeur de l'organisation sportive (DOS) en remplacement de Mouloud Ghezali, alors que l'ancien Secrétaire général de l'instance, Belaïd Abderrahmane a été remplacé par M. Zoubir Ichaïne. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef: **Radia Zerrouki** Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Handball-Nationale 1

La JSM Relizane vise une deuxième accession de suite

le match à suivre

Ligue 2

L'ASMO ne gagne plus à domicile, le maintien loin d'être assuré

football

Championnat d'Allemagne

Bensebaini en route pour Dortmund

Salah Bey Aboud :

«Belmadi n'est pas contre les médias»

→ Salah Bey Aboud, le chargé de communication et porte-parole de la Fédération algérienne de football sort de son silence. Il épluche et répond dans une émission sportive d'une chaîne privée, sur ce qui se rumine çà et là, autour du sélectionneur national Djamel Belmadi.



■ Les rencontres de Belmadi avec les médias sont toujours tendues.

(Photo > D.R.)

A peine voilé, il invite quelques confrères à atténuer leur critique et à mesurer l'importance de ce qu'ils déclarent pour tenter de perturber l'imperturbable Belmadi. S'agissant des sujets qui se tissent avant, pendant et après les duels sportifs, notamment sur la relation Belmadi-médias, Salah Aboud rassure en estimant qu'il existe des médias qui font excellentement leur travail de journalistes et de fait la communication sportive par ricochet permet à la FAF de consolider sa relation avec la majorité de la presse nationale.

«Belmadi est un homme de Com'»

Sur le terrain tout n'est pas blanc et quelques conférences de presse le démontrent avec des confrères qui devront veiller à ce que les échanges avec le sélectionneur ne sortent pas du cadre de la rencontre de football. Aboud reviendra dans le débat sur le caractère communicatif de Belmadi qui reste une personnalité sportive connue, «ses discours ne sont animés d'aucune animosité, la sincérité de ses réponses vise à permettre aux journalistes d'être

les porte-paroles de l'équipe nationale, du fait qu'il est aussi un homme de communication».

Eviter les polémiques

A une question relative à ce qui s'est passé à l'aéroport d'Alger avant le départ des Verts sur Tunis pour affronter le Niger, un point de presse a permis au sélectionneur de répondre à quelques questions des confrères, mais agacé par les sonneries de téléphone de quelques journalistes, il préfère s'en aller. Tout au long du débat de l'émission, il n'a cessé de rappeler ne pas laisser la polémique «perturber» les rassemblements. Et fera référence aux nombreuses critiques déversées sur le boss des Fennecs qui en a connues, et il y en a toujours eu.

Avançant dans la discussion avec les invités de l'émission et intervenant après chaque question posée, il fera une révélation qu'il ne pouvait garder au secret : «Il y a bel et bien des journalistes qui souhaiteraient le départ du sélec-

tionneur national Djamel Belmadi, lequel a franchi le cap des 50 matches avec la sélection nationale. Il compte 34 victoires, 11 nuls et 5 défaites. Mieux, il a remporté la CAN-2019 et détient le record de 35 matches sans défaite».

«Ils demandaient son départ...»

«Mais depuis les deux grandes déceptions de l'année 2022, à savoir l'élimination du premier tour de la CAN-2021 et de la Coupe du monde-2022 face au Cameroun, le sélectionneur national ne fait plus l'unanimité.

En effet, les Algériens sont divisés entre ceux qui réclament son départ et d'autres qui sont pour son maintien à la tête de la barre technique des Verts. Mais apparemment, il y a aussi des médias anti-Belmadi».

«Oui, il y a quelques journalistes anti-Belmadi»

Selon Salah Bey Aboud, il y a des journalistes qui souhaiteraient le départ de Djamel Belmadi.

Avant de faire part d'un incident qui s'est produit à Tunis lors du dernier match face au Niger.

«Je vous raconte une histoire qui s'est produite à Tunis. Salah Bey Aboud a indiqué que lors de la séance d'entraînement de l'EN en Tunisie, deux journalistes algériens venus récupérer leurs accréditations pour couvrir la seconde manche de l'explication algéro-nigérienne souhaitaient clairement une défaite des Fennecs face au Mena pour que le sélectionneur national Djamel Belmadi démissionne. C'est très grave», affirme-t-il et d'ajouter : «Cela prouve qu'il y a un clan anti-Belmadi et anti-sélection. Il y a ceux qui ont un problème avec le sélectionneur national. Pourquoi ? Je ne sais pas».

Synthèse de H. Hichem

■ Canal + Foot : Manchester United - Brentford à 20h
 ■ France 3 : Nantes - Lyon à 20h

La Der

Ligue 2 : L'ASMO ne gagne plus à domicile, le maintien loin d'être assuré

L'ASM Oran s'est montrée incapable de gagner à domicile pour le troisième match de rang en s'y inclinant face au WA Tlemcen (1-0) lors de la 23^e journée du Championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest) pour se retrouver à nouveau en danger.

Avant la défaite de samedi passé, l'ASMO s'était contentée de deux nuls à domicile contre respectivement la JSM Tiaret (2-2) et le NA Hussein dey (1-1), synonymes de deux points sur neuf possibles au cours des trois précédentes rencontres jouées

au stade Habib-Bouakel. Au total, les gars de «Medina Jdida» ont perdu pas moins de 19 unités à domicile depuis le début de cet exercice après y avoir obtenu 16 sur 36 possibles, ce qui leur a valu d'être toujours sous la menace de la relégation.

D'ailleurs, après sa précédente défaite face au WAT, la formation oranaise a glissé à la 9^e place avec 29 points, alors que l'écart qui la sépare du premier potentiel reléguable (le RC Kouba) est réduit à huit points avant sept journées de la fin du championnat. Les affaires des protégés

de l'entraîneur Hadj Merine risquent de se compliquer davantage lors de la prochaine journée (24^e) quand ils rendront visite au leader, l'ES Ben Aknoun qui compte en profiter pour conforter ses chances dans la course à l'accession.

L'ASMO, qui a perdu sa place parmi l'élite depuis 2016, a fait un mauvais départ en championnat cette saison, sur laquelle cette équipe avait beaucoup misé pour jouer la carte de la montée après le recrutement de plusieurs joueurs d'expérience lors de l'intersaison. Mais cela n'a pas

suffi aux «Vert et Blanc» de briller cette saison. Pis, ils ont occupé le bas du tableau pendant presque toute la phase aller avant de sonner leur réveil en enchaînant six victoires d'affilée leur ayant permis de quitter la zone rouge.

Cependant, les derniers résultats des Oranais ne placent pas à leur faveur, et risquent de retourner à la case départ, alors qu'ils voulaient en finir tôt avec les calculs du maintien, prévient-on dans les milieux du club.